

Rapport
du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2011

ASSOCIATION LOCALE A.D.M.R.
S.S.I.A.D. NICE
PERSONNES HANDICAPEES

ASSOCIATION LOCALE A.D.M.R.
S.S.I.A.D. NICE PERSONNES HANDICAPEES
2-6, rue Saint-Jean d'Angely – BP 30047
06301 NICE Cedex 4



Cabinet Trintignac & Associés

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Patrick MOLTO
Jean-François GUTTADORO
Michel LACRAMPE
Bruno ALLEAUME
Isabel VELASCO

Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes associés

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'ASSOCIATION LOCALE A.D.M.R. S.S.I.A.D. NICE PERSONNES HANDICAPEES

**Siège social : 2-6, rue Saint-Jean d'Angely – BP 30047
06301 NICE Cedex 4**

*Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2011*

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 12 mai 2007, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION LOCALE A.D.M.R. S.S.I.A.D. NICE PERSONNES HANDICAPEES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les informations et vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

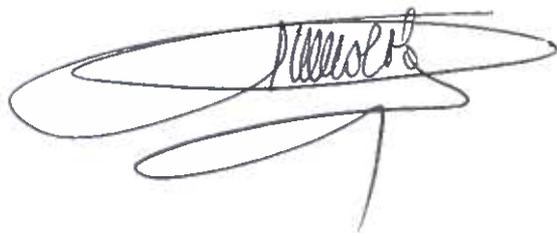
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Cannes, le 18 avril 2012

Le Commissaire aux Comptes :
CABINET TRINTIGNAC & ASSOCIES.

M. Patrick MOLTO,
Président du directoire.



M. Bruno ALLEAUME,
Commissaire aux comptes associé.



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2011			31/12/2010
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 468	3 468		1 156
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	12 585	5 698	6 887	10 170	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	16 053	9 166	6 887	11 326	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	59 347		59 347	97 897
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	26 975		26 975	15 906	
Charges constatées d'avance	775		775	763	
TOTAL (II)	87 097		87 097	114 565	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	103 151	9 166	93 984	125 891	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2011

31/12/2010

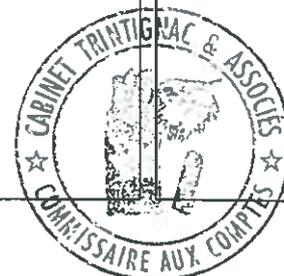
		31/12/2011	31/12/2010
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	36 271	51 513
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(10 396)	9 468
	Total des fonds propres	25 875	60 981
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	9 468	(15 242)
Droits des propriétaires			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
	Total des autres fonds associatifs	9 468	(15 242)
	Total des fonds associatifs	35 343	45 739
Provisions	Provisions pour risques	8 000	8 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	8 000	8 000
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	4 136	19 030
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 830	9 008
	Dettes fiscales et sociales	40 676	44 114
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes	50 641	72 152
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		93 984	125 891
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(10 395,98)	9 467,70
(1) Dont à moins d'un an		50 641	72 152
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			



Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2011	31/12/2010
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	447 929	431 351
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	2 950	2 744
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	450 879	434 094
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	243 397	219 788
	Impôts, taxes et versements assimilés	7 844	6 872
	Rémunération du personnel	144 653	135 504
	Charges sociales	53 660	47 688
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	4 439	3 025
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	6 981	7 121
	Total des charges d'exploitation	460 974	419 997
		1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	(10 095)
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers		
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières	301	630
Charges financières	2 - RESULTAT FINANCIER	(301)	(630)
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	(10 396)	13 468
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		4 000
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		(4 000)
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	450 879	434 094
	TOTAL DES CHARGES	461 275	424 627
	EXCEDENT ou DEFICIT	(10 396)	9 468
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole			



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- o continuité de l'exploitation,
- o indépendance des exercices,
- o permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Les états financiers sont établis en respectant :

- o les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels du P.C.G. et du règlement n° 99-01 du CRC, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
- o les nouveaux règlements n° 2002-10 du 12 décembre 2002 et n° 2004-06 du 23 novembre 2004 applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005,
- o les contraintes imposées dans le cadre des rapports budgétaires de l'ARS et des textes y afférents.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de méthode n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

2. REGLES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et dans le respect des règlements CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation du bien, dans le respect des règlements CRC 2002-10 et 2003-07 sur les amortissements et les dépréciations.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les durées d'utilisation moyenne habituellement retenues sont les suivantes (en années) :

- o Logiciels : 3 ans (L)
- o Matériel de transport : 4 ans (L)
- o Matériel de bureau et informatique : 3 ans (L)

Créances et produits

Seuls les créances certaines et les produits acquis ont été rattachés à l'exercice comptable.

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée le cas échéant pour tenir compte du risque de non recouvrement.

Dettes et charges

Les dettes certaines qui existent à la clôture de l'exercice, figurent en comptes de tiers ou charges à payer au passif du bilan.

Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'achat. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

Le détail de ces provisions est le suivant :

o Provisions pour risques sociaux :

Les litiges sociaux existants ont fait l'objet d'une évaluation par l'avocat du réseau A.D.M.R. des Alpes-Maritimes. Cette évaluation comprenant le coût des condamnations estimées et les frais de procédure, a conduit à maintenir une provision de 8 000 €.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

La gestion d'un SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) est soumise au contrôle de l'ARS et relève de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles.

Le SSIAD, pour personnes handicapées de Nice, a été créé le 1^{er} décembre 2003 pour 11 places. Par un arrêté préfectoral du 18 janvier 2006, la capacité d'accueil du service a été portée à 16 places. Le service a ensuite été porté à 33 places par un nouvel arrêté du 28 novembre 2007.

Le SSIAD pour personnes handicapées de Nice supporte une quote-part du coût des locaux sis 2-6, Rue Saint-Jean d'Angely de la Fédération ADMR des Alpes-Maritimes, qu'il occupe pour son exploitation. Les coûts supportés par le SSIAD, pour l'année 2011, se sont élevés à 32 980 €.

Le résultat bénéficiaire de l'année 2010 de 9 468 € n'a pas encore été affecté par l'ARS.



Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2011
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	3 468					3 468
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 468					3 468
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport	10 947					10 947
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 639					1 639
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 585					12 585
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	16 053					16 053



Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2011
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	2 312	1 156		3 468
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 312	1 156		3 468
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	1 323	2 737		4 059
Matériel de bureau, mobilier	1 092	546		1 639
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 415	3 283		5 698
TOTAL	4 727	4 439		9 166



Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2011
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Couverture du besoin en fonds de roulement Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Réserves des plus-values nette d'actif Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Provisions pour gros entretien et grandes révisions Autres	8 000			8 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8 000			8 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		8 000			8 000
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					



Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2011	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés	58 937	58 937		
Débiteurs divers	410	410		
Charges constatées d'avances	775	775		
TOTAL DES CREANCES		60 122	60 122	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2011	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 830	5 830		
	Personnel et comptes rattachés	20 299	20 299		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 820	12 820		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	7 557	7 557		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	4 136	4 136		
	Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		50 641	50 641		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2011
Total des Charges à payer		22 248
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 300
<i>FOURN. FACT NON PARVENUES</i>	4 300	
Dettes fiscales et sociales		17 948
<i>PROVISION CONGES PAYES</i>	10 654	
<i>PROVISION CHARGES CONGES</i>	3 870	
<i>CHARG.FIS./CONGES A PAYER</i>	327	
<i>ETAT. CHARGES A PAYER</i>	3 098	



ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2011

Total des Produits à recevoir		410
Autres créances <i>DIVERS - PROD. A RECEVOIR</i>	410	410



ANNEXE - Elément 6.12

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	31/12/2011	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		775	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		775	



ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2011

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements Locations mobilières	7 570	
	7 570	
Total des engagements financiers (1)	7 570	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

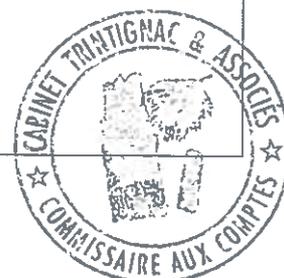


Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	51 513		15 242	36 271
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	9 468	(10 396)	9 468	(10 396)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	(15 242)	24 710		9 468
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	45 739	14 314	24 710	35 343

